

COMMUNE DE SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 MARS 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Sylvain BRETON, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU

La séance est ouverte par M. Le Maire à 19 H 30

INSTALLATION DES COMMISSIONS

Le Maire indique les grandes lignes du projet de chaque commission et du rôle qu'il souhaite voir jouer aux adjoints et présidents de commissions.

Installation des différentes commissions et représentations (voir annexe)

INDEMNITÉS MAIRE ET ADJOINTS

Le Maire explique le fonctionnement des indemnités du bureau municipal.

Il propose les indemnités de 31% de l'indice brut mensuel 1015 de la fonction publique pour le Maire et de 8,25% pour les Adjointes.

Approuvé à l'unanimité.

VIREMENT DE CRÉDIT

Le Maire demande l'autorisation de faire un virement de crédit pour le règlement d'une facture de 5 000 €, relative à des travaux réalisés en 2006 et qui n'avait pas été prévue au budget 2008.

Accepté à l'unanimité.

VOTE DES 3 TAXES DE FISCALITÉ LOCALE POUR 2008

Le Maire explique le principe de fonctionnement des 3 taxes (habitation, foncière bâti, foncière non bâti).

Les taux proposés en cohérence avec le budget primitif 2008 sont votés à l'unanimité :

- Taxe d'habitation 10,22 % (9,96 % en 2007)
- Taxe foncière sur le bâti 10,29 % (10,03 % en 2007)
- Taxe foncière sur le non bâti 43,85 % (42,73 % en 2007)

DÉLIBÉRATION POUR LE LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

Le Maire demande au conseil de l'autoriser à lancer une enquête parcellaire en vue de l'acquisition d'une parcelle pour le lotissement de la Martinière. Après explication de la situation, la demande est acceptée (14 voix pour, 1 contre).

PERMIS DE CONSTRUIRE

Patrick MENON, adjoint chargé de l'urbanisme, présente une demande de permis de construire déposée par M. Cetin KARALAR pour la construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt au lieu-dit les Boulonniers.

QUESTIONS DIVERSES

- Permanence du Maire et des Adjoints (voir annexe)
- Convention avec Agglopolys pour la gestion de la plate-forme multisports
- Diverses remarques et propositions de travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.